

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE TENNEVILLE



RÉSUMÉ

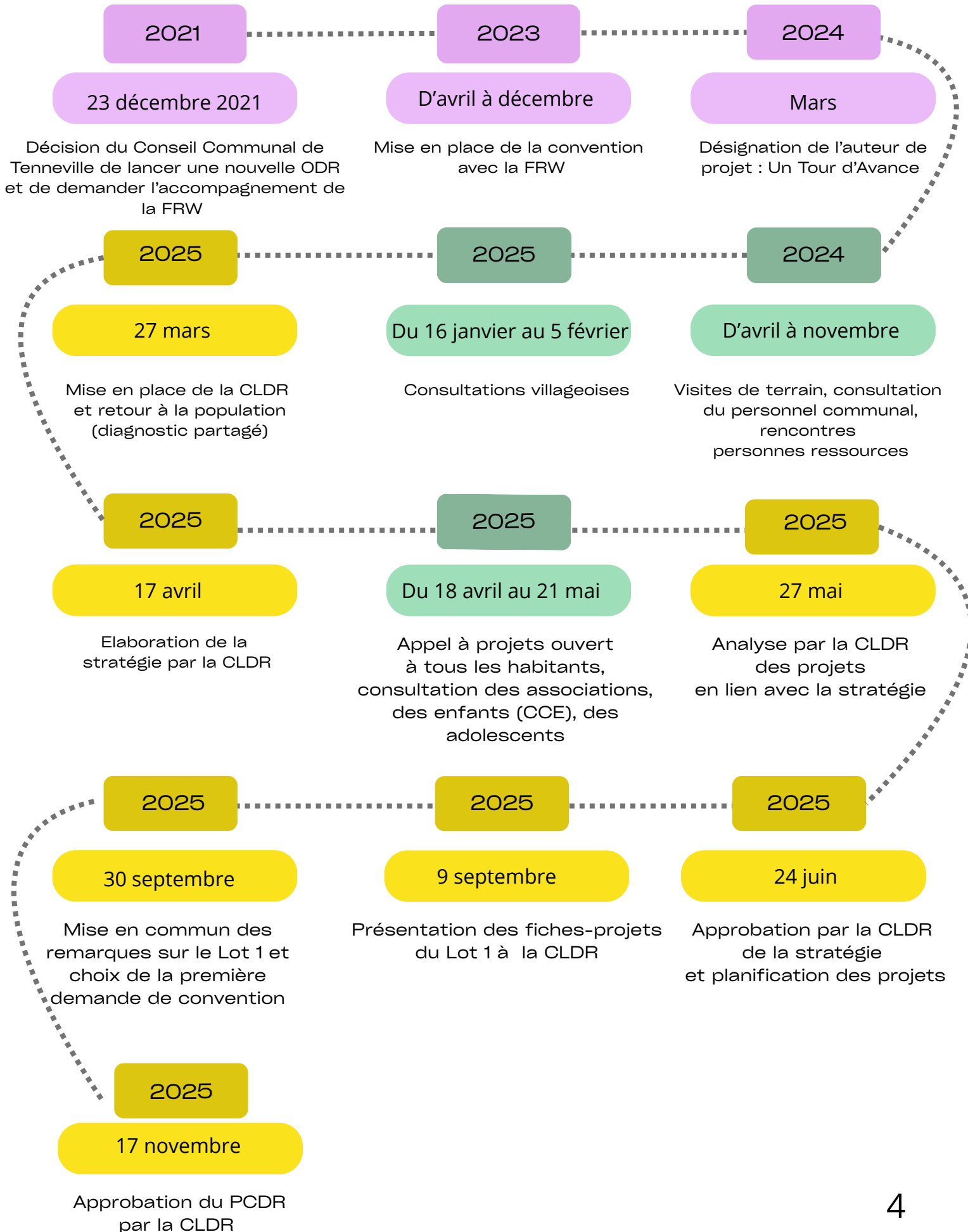
SOMMAIRE

Chronologie de l'ODR	1
Analyse du territoire	2
Du diagnostic partagé à la stratégie	3
De la stratégie aux projets	4
Approbation	5

CHRONOLOGIE DE L'ODR DE TENNEVILLE



CHRONOLOGIE DE L'ODR DE TENNEVILLE



ANALYSE DU TERRITOIRE

2

ANALYSE DU TERRITOIRE

Les agents de développement de la FRW ont recueilli et croisé les différents « regards » que les habitants, les acteurs locaux et les associations portaient sur le territoire communal, que ce soit en termes de ressources à valoriser, de faiblesses à corriger ou encore de changements attendus (futurs objectifs).

Pour pouvoir consulter un maximum de personnes, ils ont organisé différentes formes de consultations individuelles, collectives, en présentiel ou en ligne (voir Partie 2). Les consultations villageoises proprement dites se sont déroulées du 16 janvier au 5 février 2025, une centaine de personnes a participé à ces rencontres. Une dizaine de citoyens s'est également exprimée en ligne.

Parallèlement à l'ensemble des données objectives synthétisées par Un Tour d'Avance, les équipes ont approfondi la connaissance du territoire par le biais de visites de villages. Avec les renseignements récoltés lors des entretiens de personnes ressources, toutes ces informations ont permis d'établir un pré-diagnostic.



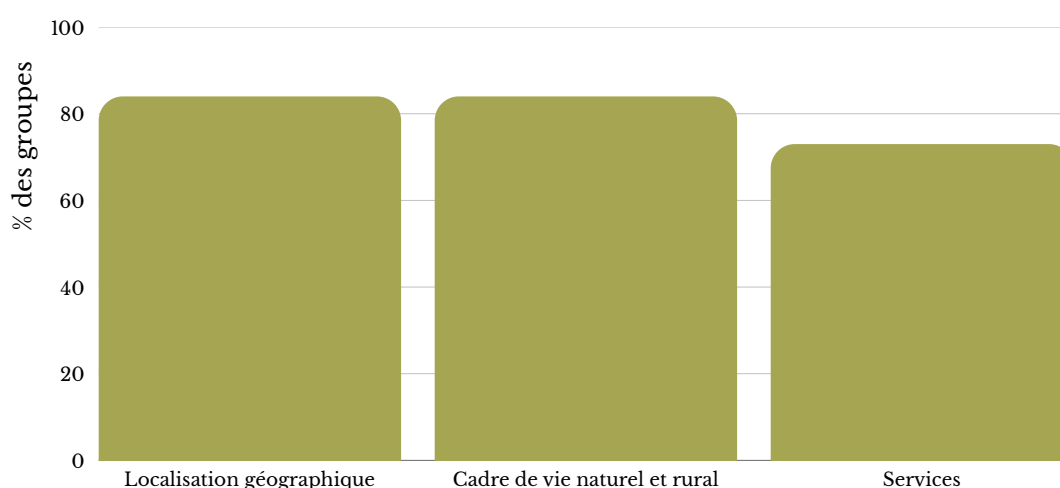
Toutes les étapes et démarches participatives sont développées dans la Partie 2 du PCDR.

Le Conseil communal du 13 mars 2025 a approuvé la composition de la CLDR et le ROI. La CLDR, composée de 24 personnes, a été mise en place le 27 mars 2025.

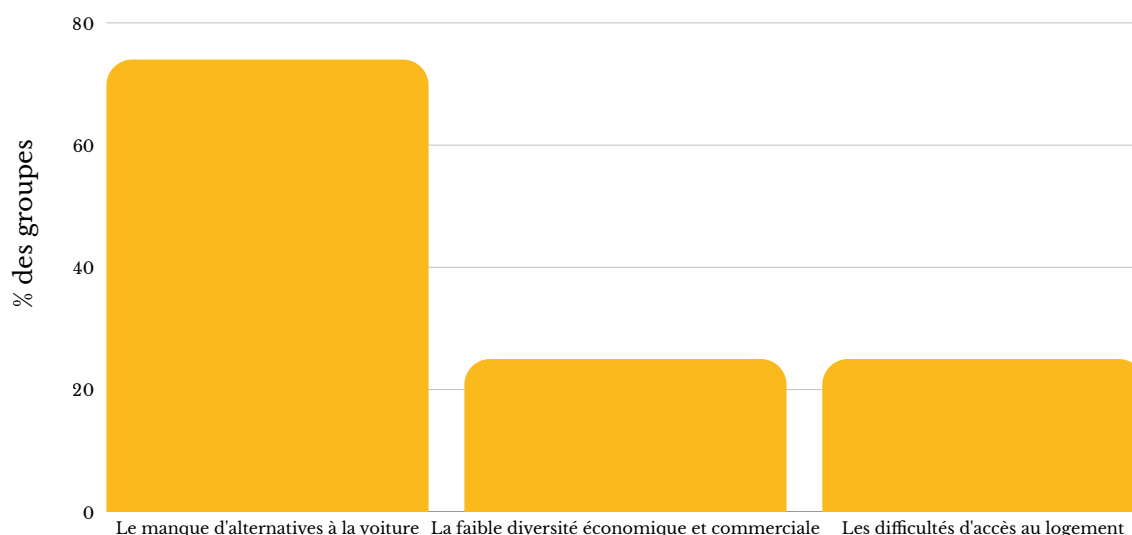
La CLDR s'est mise au travail dès la première réunion en finalisant le diagnostic partagé. Cette première réunion était également ouverte à tous les citoyens qui souhaitent découvrir ce diagnostic, réalisé par l'auteur, mêlant données froides issues de l'analyse socio-économique et données chaudes récoltées à la suite des nombreuses démarches de consultation. Une centaine de personnes étaient présentes.

Le diagnostic a été présenté sous forme de "petit journal" reprenant les tops et les flops des habitants, à savoir ce que les Tennevillois apprécient le plus et ce qu'ils apprécient le moins.

Ce que les Tennevillois apprécient le plus : le top 3



Ce que les Tennevillois apprécient le moins : le flop 3

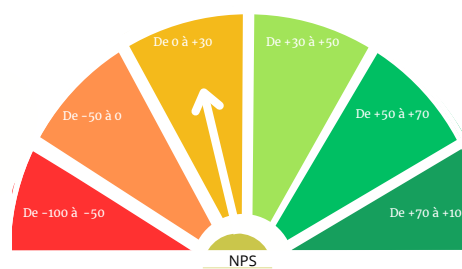


ANALYSE DU TERRITOIRE

Ce que les Tennevilleois apprécient dans leur commune	Ce que les Tennevilleois apprécient moins dans leur commune
La localisation géographique de Tenneville : vite partout !	- La dépendance à la voiture individuelle et les difficultés de déplacement de certaines catégories d'habitants (ménages sans voiture, personnes âgées, jeunes) - La faiblesse de l'offre de transports en commun - Le sentiment d'insécurité lors des déplacements à vélo
Leur cadre de vie : la tranquillité, la nature...	- L'accès au logement notamment pour les plus jeunes - La pression touristique sur l'offre de logements
- Le dynamisme (associatif, culturel, en matière de services et de commerce) et la convivialité de leur territoire - La qualité des services communaux (administration, écoles, centre sportif...)	- Le manque de diversité dans l'offre économique (en termes d'emploi notamment) et commerciale (Horeca principalement) - Le manque d'activités pour les jeunes en dehors du sport

Afin d'affiner la perception des habitants sur leur territoire, nous avons posé la question suivante à une soixantaine de personnes : "Dans quelle mesure recommanderiez-vous à vos amis ou à vos proches de venir s'installer et vivre à Tenneville ?".

Le score (le Net Promotor Score) est de 12%. Le NPS est calculé en soustrayant le pourcentage de détracteurs (personnes qui ont mis de 0 à 6) au pourcentage de promoteurs (personnes qui ont mis 9 à 10) et donne donc le niveau de propension des habitants à recommander leur communes à d'autres personnes. Ce NPS positif montre que s'il y a un socle d'attachement à Tenneville l'envie de recommander la commune reste faible.



Ce qui peut refléter :

- Une qualité de vie réelle, mais pas toujours lisible ou partagée
- Des freins perçus en matière de services, commerces, peut-être un sentiment d'isolement chez certains...
- Une identité peu affirmée ou peu valorisée.

Il souligne également l'importance de :

- révéler les atouts existants du territoire
- renforcer les liens, pour créer une dynamique collective
- poursuivre les améliorations concrètes du cadre de vie

ANALYSE DU TERRITOIRE

Ce travail d'analyse et de diagnostic partagé a permis de mettre en avant les éléments suivants :

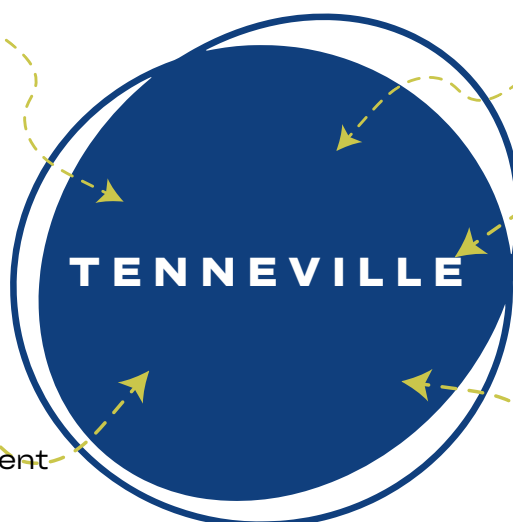
Une vitalité démographique portée par les arrivants : nouveaux habitants = richesse, mais aussi défis en termes d'intégration, d'identité partagée, de communication, de logements et de pérennisation des dynamiques locales

Une commune où il fait bon vivre, mais qui reste dispersée: l'accueil et la convivialité sont là, mais l'éparpillement géographique complexifie les liens, la mobilité et l'accessibilité.

Un cadre naturel remarquable mais à préserver collectivement

Des pressions, notamment touristiques sur le logement et des opportunités économiques limitées = départ des jeunes actifs

Une volonté commune de faire de chaque habitant un acteur du territoire



L'analyse socio-économique est reprise dans la Partie 1 et le Diagnostic partagé est développé dans la Partie 3 du PCDR.

DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ À LA STRATÉGIE

3

DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ À LA STRATÉGIE

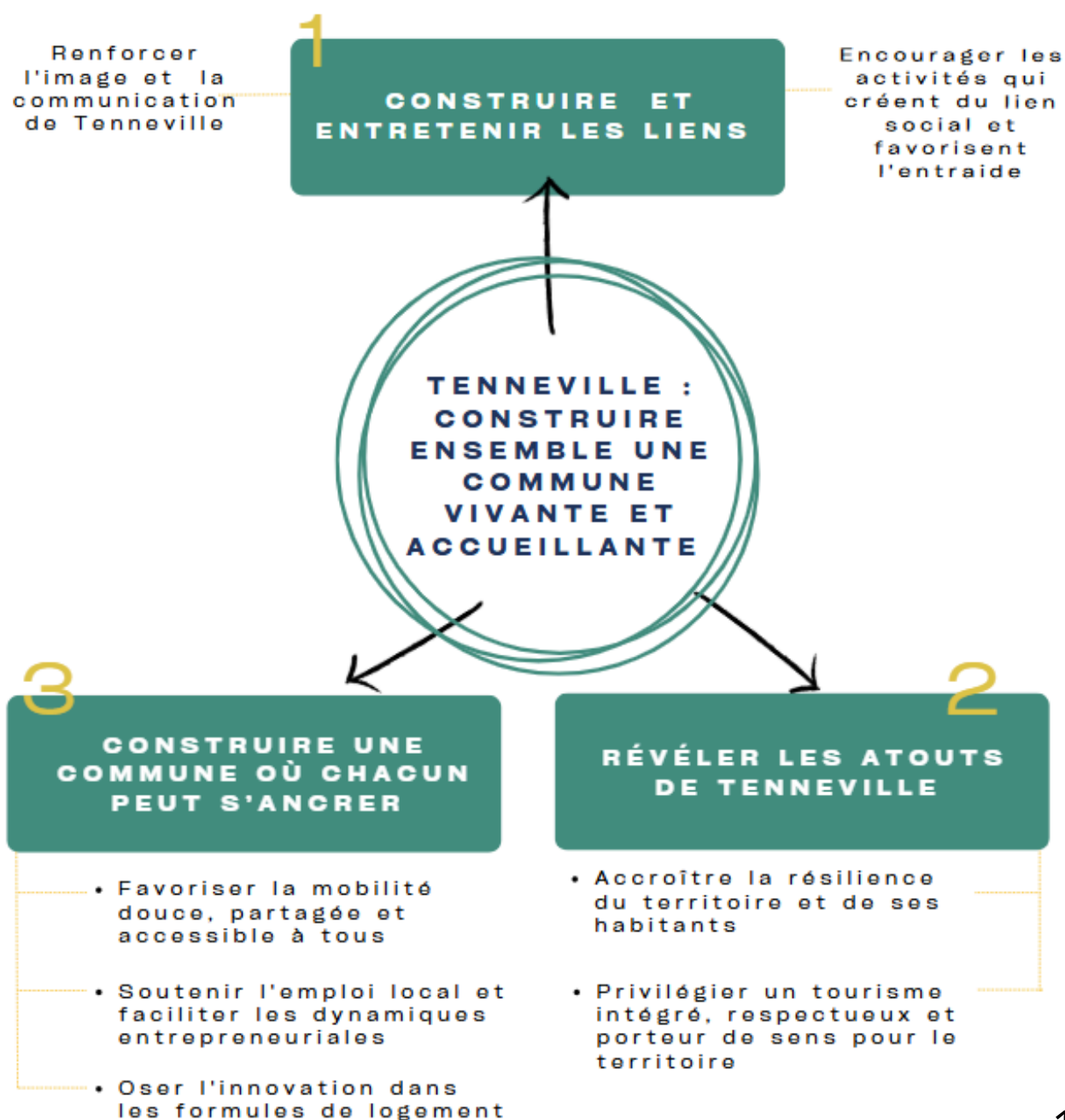
Lors de la deuxième réunion de la CLDR, celle-ci a travaillé à l'élaboration de la stratégie en définissant les objectifs de développement de leur nouvelle Opération de Développement Rural.

Les membres de la CLDR ont retenu comme **fil conducteur** de leur stratégie :

Construire ensemble une commune vivante et accueillante :

- Le PCDR n'est pas un projet "pour" les habitants, mais "avec eux", c'est une dynamique participative qui valorise l'écoute, la collaboration et l'implication de chacun.
- Une commune vivante, c'est un territoire où l'on ne fait pas que passer ou résider, mais où l'on participe, échange, crée et partage.
- Une commune accueillante, c'est un territoire ouvert, bienveillant, qui donne à chacun la possibilité de trouver sa place, quel que soit son âge, son origine ou son parcours de vie.

La CLDR a ensuite retenu trois enjeux de développement qu'elle a décliné en 7 objectifs. L'ensemble de la stratégie est développée dans la Partie 4 du PCDR.



DE LA STRATÉGIE AUX PROJETS

4

DE LA STRATÉGIE AUX PROJETS

Du 18 avril au 17 mai 2025, un appel à projets a été lancé auprès de tous les habitants. Les enfants, les adolescents et les associations ont également été rencontrés afin de connaître leurs envies et projets pour Tenneville.

Partagez vos idées de projets !
- avril-mai 2025 -

La CLDR a défini des objectifs de développement pour la commune de Tenneville.

☐ Renforcer l'usage Tenneville et améliorer la communication territoriale	☐ Améliorer et valoriser la biodiversité et le patrimoine naturel	☐ Orienter l'innovation dans les formules de logement
☐ Développer une intercommunalité rationnelle et fonctionnelle	☐ Accroître la résilience environnementale du territoire et de ses habitants	☐ Soutenir l'emploi local et faciliter les dynamiques entrepreneuriales
☐ Encourager les activités qui créent du lien social et favorisent l'entraide	☐ Préserver et transmettre le patrimoine matériel et immatériel local	☐ Favoriser la mobilité douce, partagée et accessible à tous
		☐ Promouvoir un tourisme intégré, respectueux et porteur de sens pour le territoire



A présent, elle propose aux citoyens d'enrichir les idées de projets déjà récoltées lors des réunions villageoises début 2025 avec de nouvelles pistes en lien direct avec les objectifs. L'appel à projet se déroule du 17 avril au 17 mai 2025.

Concrètement qui peut participer ? Tout citoyen de la commune, seul ou en groupe

Comment proposer une idée ? Simplement via [ce formulaire en ligne](#).

Quelles sont les suites qui seront données ? Toutes les idées reçues seront analysées par la CLDR qui fera un choix parmi les projets pour retenir les plus pertinents avec la stratégie et le cadre relatif au PCDR (Programme communal de Développement rural = plan d'actions pour le développement communal des 10 ans à venir).

Ensemble, l'appel à projets, les réunions villageoises et consultations thématiques ont permis de récolter pas moins de 116 idées qui ont ensuite été triées, structurées par les membres de la CLDR en 40 projets et actions.

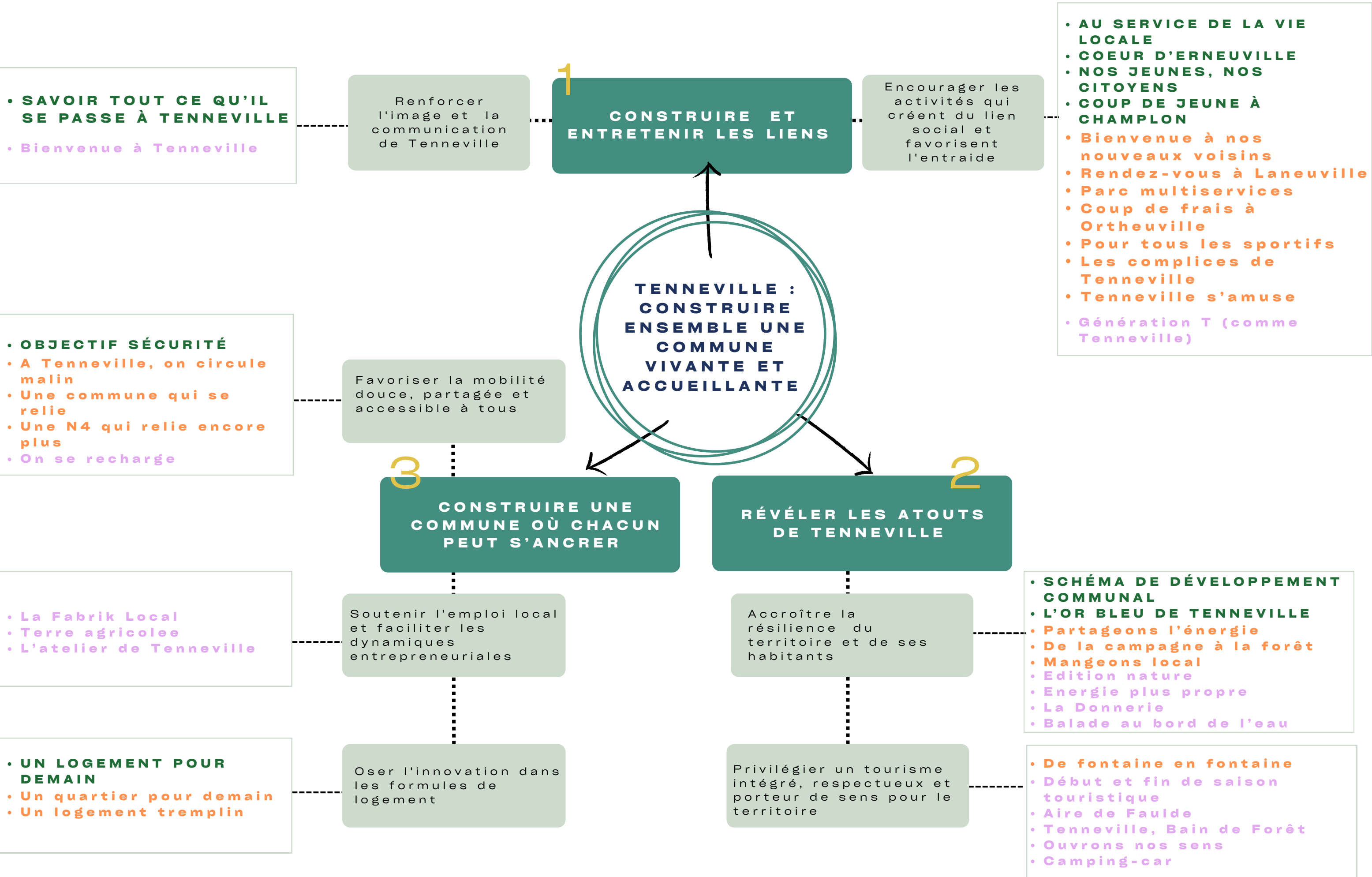
Un document reprenant pour chaque proposition, le contenu et les conditions de mise en œuvre a permis aux membres de la CLDR de se faire une idée globale des projets proposés et de préparer leur réflexion sur la priorisation des projets. La priorisation a été définie par la CLDR lors de la réunion du 24 juin 2025.

Elle a ainsi retenu :

- 9 projets en Lot 1
- 16 projets en Lot 2
- 15 projets en Lot 3

Le travail de rédaction des fiches a ensuite été réalisé par Un Tour d'Avance.

Tous les membres ont été invités à relire les fiches du Lot 2 et du Lot 3 et à faire part de leurs remarques. Les fiches du Lot 1 ont fait l'objet de deux réunions de la CLDR afin d'aborder leur contenu et les remarques des participants.



5

APPROBATION

APPROBATION

La CLDR approuve l'avant-projet de PCDR le 117 novembre 2025.

Le document est alors transmis au SPW ARNE, pour avis de conformité, et un contact avec le secrétaire du Pôle d'Aménagement du territoire est pris.

A la suite de la réception de l'avis de recevabilité, le Conseil communal a, en date du 25 février 2026, approuvé l'avant-projet de PCDR.



SRL Un Tour d'Avance -
Rue Georges Emmanuel 73 - 5020 Flawinne
Tél : 0498.25.69.34 - 0473.54.04.59
Mail: contact@untourdavance.be
TVA: BE 0739847209